

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Peintre-applicateur de revêtements
- > Poseur de revêtements souples
- > Poseur de papiers peints
- > Poseur de revêtements de murs et de sols

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle de travaux courants

- Déterminer les fournitures nécessaires à la réalisation
- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Réceptionner les approvisionnements en matériels et matériaux
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Réaliser des travaux de peinture
- Poser des revêtements muraux
- Réaliser des travaux de façade
- Contrôler l'état des supports
- Réaliser des contrôles de mise en œuvre
- Vérifier la conformité des travaux réalisés

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Poser des revêtements de sol

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et digitale des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- Le contrôle de la qualité des ouvrages
- Les supports
- Les matériaux et les produits
- Les moyens et les techniques de mise en œuvre
- Les arts appliqués à la profession

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante : Anglais
- Prévention Santé Environnement

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique BS conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages roulants
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Étude et préparation d'une intervention
- UP2 Réalisation et contrôle de travaux courants
- UP3 Réalisation de travaux spécifiques

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG4 Langue vivante : Anglais
- UG5 Prévention Santé Environnement

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 39036). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 23/05/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP35196 - CAP - Peintre applicateur de revêtements

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- > CAP Solier-Moquetiste
- > CAP Carreleur mosaïste
- > CAP Staffeur ornemaniste
- > Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- > BP Carreleur mosaïste
- > BP Menuisier aluminium-verre
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > BP Peintre applicateur de revêtements

PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- > Niveau 3 : CAP peintre applicateur de revêtements, CAP solier moqueteur, CAP plâtrier plaquiste, CAP maintenance des bâtiments de collectivité, CAP carreleur mosaïste, CAP staffeur ornementaliste, BEP aménagement et finition, MC plaquiste
- > Niveau 4 : BP métier de la plâtrerie et de l'isolation, BP carrelage mosaïque, BAC pro aménagement et finition du bâtiment
- > Titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau 3 ou supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Peintre
- > Poseur de revêtements

OBJECTIFS

Étude et préparation d'un ouvrage

- Collecter et classer des informations
- Analyser et décoder des documents techniques
- Réaliser un diagnostic de l'existant, des relevés
- Proposer des solutions adaptées
- Quantifier les besoins pour un ouvrage
- Évaluer les risques et proposer les mesures de prévention
- Réaliser des croquis techniques

Réalisation d'un projet esthétique et architectural

- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et traduire graphiquement des propositions esthétiques

Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise

- Sécuriser les déplacements
- Réaliser l'installation de chantier
- Installer et sécuriser les postes de travail en hauteur et les moyens d'accès
- Réaliser des raccords
- Replier le chantier
- Communiquer avec les interlocuteurs du chantier
- Animer une petite équipe
- Rendre compte de ses interventions
- Effectuer des contrôles
- Assurer la maintenance préventive des matériels

Réalisation de travaux de finition

- Organiser la zone d'intervention
- Préparer les supports
- Implanter, tracer
- Poser des profils, des éléments de décoration
- Appliquer les produits
- Poser les revêtements muraux

Pose d'un revêtement de sol

- Poser des revêtements de sol

Traitement de façades

- Traiter les façades

CONTENU

Domaine professionnel

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Construction et communication technique
- Histoire de l'art
- Arts appliqués
- Confort de l'habitat
- Caractéristiques physiques, chimiques des matériaux
- Technologie des constructions
- Santé et sécurité au travail
- Techniques et procédés de mise en œuvre
- Gestion et suivi de travaux
- Accessibilité du cadre bâti

Domaine Général

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CARRELEUR MOSAÏSTE

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Carreleur-mosaïste

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages
- Déterminer les besoins en matériaux

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Organiser son intervention
- Sécuriser son intervention
- Préparer les supports
- Planter et répartir
- Réaliser des systèmes de protection à l'eau
- Réaliser des chapes ou des formes
- Construire des éléments modulaires et en panneaux à carrelers
- Poser des revêtements collés
- Poser des revêtements scellés
- Gérer ses besoins en matériaux et en matériels en cours de travaux
- Contrôler la nature et la conformité des supports
- Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement ou par écrit
- Poser des revêtements sur plots
- Poser des éléments et des accessoires
- Poser des sous-couches isolantes
- Réaliser des systèmes d'étanchéité

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et digitale des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- La prévention des risques professionnels
- Le contrôle de la qualité des ouvrages
- Caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques
- Techniques de réalisation
- Techniques spécifiques
- Réalisation d'un chef d'œuvre

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers
8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation :
formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH
www.btpcfa-pdl.com/49
www.btpcfa-pdl.com/72
www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Étude et préparation d'une intervention
- UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant y compris chef d'œuvre
- UP3 Réalisation de travaux spécifiques

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG5 Prévention Santé Environnement
- UG4 Langue vivante : Anglais

> Epreuves facultatives :

- UF1 : Langue vivante
- UF2 : Arts appliqués et cultures artistiques
- UF3 : Mobilité

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 39328). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 18/07/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP35380 - CAP - Carreleur Mosaïste

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Maçon
- > CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- > CAP Solier-Moquetiste
- > Titre professionnel Maçon du Bâti Ancien
- > Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- > Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- > Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- > BP Carreleur mosaïste
- > BP Maçon
- > BP Métiers de la piscine
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > BP Peintre applicateur de revêtements

CARRELEUR MOSAÏSTE

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation
- > apprentis âgés de 35 ans au plus, au moment de la conclusion du contrat, en poursuite d'études après un diplôme de niveau 3

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- > Niveau 3 : CAP Carreleur Mosaïste, CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités, CAP Peintre Applicateur de Revêtements, CAP Maçon, BEP Réalisations du Gros Œuvre, BEP Aménagement et Finition.
- > Les diplômes de niveau 4 permettant l'inscription avec un raccourcissement de la durée : BP Maçon, Bac Pro Technicien du bâtiment Organisation et Réalisation du Gros Œuvre, Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment.
- > Les titres et diplômes du même secteur professionnel de niveau 3 ou de niveau supérieur, inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles.

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Carreleur
- > Dalleur

OBJECTIFS

Étude et préparation d'un chantier

- Collecter et classer des informations
- Décoder et analyser les données
- Traduire graphiquement un relevé et des solutions techniques
- Évaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- Déterminer les besoins
- Organiser la réalisation des tâches

Réalisation d'un projet esthétique et décoratif

- Repérer les caractéristiques stylistiques et esthétiques d'un ouvrage
- Rechercher et proposer des solutions esthétiques graphiques et chromatiques

Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs

- Organiser le poste de travail
- Préparer les supports
- Planter et repartir
- Réaliser des systèmes de protection et d'étanchéité à l'eau
- Réaliser des chapes
- Construire en éléments modulaires ou en panneaux prêts à carreler
- Poser des revêtements collés
- Poser des revêtements scellés
- Mettre en œuvre un projet décoratif
- Poser des revêtements sur plots
- Poser des éléments et des accessoires

Suivi de réalisation d'ouvrages

- Assurer la gestion quotidienne du chantier
- Veiller au maintien en bon état des matériels
- Suivre la réalisation des tâches
- Gérer les approvisionnements des matériaux et des matériels
- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Contrôler la conformité
- Animer une équipe
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier
- Rendre compte

CONTENU

Domaine professionnel

- Enjeux énergétiques et environnementaux
- Contexte administratif et juridique de l'acte de construire
- Étude construction et communication technique
- Histoire de l'art
- Arts appliqués
- Confort du bâtiment
- Caractéristiques scientifiques des matériaux
- Technologie des constructions
- Santé et sécurité au travail
- Techniques de réalisation et de mise en œuvre
- Gestion et suivi de chantier
- Accessibilité du cadre bâti

Domaine Général

- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Expression et connaissance du Monde (Français et Histoire - Géographie)
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe
MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation :
formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH
www.btpcfa-pdl.com/72
www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aérien)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation recyclage
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U11 Étude et Préparation d'un chantier
- U12 Réalisation d'un projet esthétique et décoratif
- U20 Réalisation d'ouvrages et mise en œuvre de motifs décoratifs
- U30 Suivi de réalisation d'ouvrages

> Domaine général :

- U40 Mathématiques
- U50 Sciences physiques et chimiques
- U60 Expression et connaissance du Monde
- U70 Langue vivante étrangère

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38230). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 08/11/2023. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP31216 - BP - Carreleur Mosaïste

POURSUITE DE FORMATION

- > BP Maçon
- > BP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- > BP Peintre Applicateur de Revêtements
- > Formation « Responsable Technique » PME de la Construction de niveau Bac+2, tous corps d'état

CARRELEUR CHAPISTE

(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage :

- > Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle inscrite au RNCP attestant d'au moins un niveau 3 de qualification

Ou

- > Être sorti du système éducatif sans diplôme ou ne posséder que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale

ET

- > L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Par la voie du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Carreleur
- > Chapiste
- > Chef d'équipe aménagement finitions

OBJECTIFS

Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux

- Construire des supports verticaux en panneaux prêts à carreler, en carreaux assemblés par collage, en plaques de plâtre en vue d'une pose collée de revêtements céramiques et assimilés
- Réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau
- Poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux intégrant des accessoires associés

Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux

- Réceptionner, préparer des supports horizontaux et poser des matériaux d'interposition sous revêtement de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité et acoustique/phonique
- Aménager en rénovation des pièces en vue de les rendre accessibles en respectant le confort d'usage
- Poser des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires associés
- Poser des dalles céramiques sur plots intégrant des accessoires associés

Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés

- Réceptionner et poser des matériaux d'interposition sous chapes de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique/phonique
- Réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés
- Sceller sur mortier de pose des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés
- Appliquer des chapes fluides

CONTENU

Domaine professionnel

- Techniques et procédés de mise en œuvre en pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux
- Techniques et procédés de mise en œuvre en pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux
- Techniques et procédés de mise en œuvre des chapes et de pose scellée de revêtements céramiques et assimilés
- Santé et sécurité au travail
- Communication technique
- Mathématiques appliquées

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7560€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- > d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- > des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

> Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- RNCP35509BC01 : CCP1 Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux
- RNCP35509BC02 : CCP2 Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux
- RNCP35509BC03 : CCP3 Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés

Formation inscrite au RNCP par : MINISTÈRE DU TRAVAIL, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35509). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 18/03/2021. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr
Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Maçon
- > CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- > BP Carreleur mosaïste
- > BP Métiers de la piscine

MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans (840 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Métiers du plâtre et de l'isolation : en plâtrerie sèche (mise en œuvre de plaques de plâtre) et traditionnelle (réalisation d'enduits), sur plafonds modulaires, et dans l'isolation intérieure thermique et acoustique

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Traduire graphiquement une partie d'ouvrage simple
- Organiser son intervention et son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Déconstruire, déposer, démonter des éléments d'ouvrage
- Planter un ouvrage
- Construire des ouvrages en plaques de plâtre sur ossature
- Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage
- Réaliser un doublage en complexe isolant
- Réaliser une isolation thermo-acoustique intérieure
- Traiter les joints et réaliser les enduits de finition
- Mettre en œuvre un plafond modulaire
- Contrôler la conformité des travaux et des ouvrages
- Replier le chantier

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger, rendre compte oralement
- Monter, démonter et utiliser des échafaudages
- Construire un ouvrage en carreaux de plâtre ou de terre cuite
- Construire un ouvrage en briques plâtrières
- Réaliser des enduits de plâtre

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques et environnementaux, l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et numérique des ouvrages
- La description et l'estimation des ouvrages
- La communication technique
- Le contrôle et la qualité des ouvrages
- Arts appliqués
- Les ouvrages
- Technologie de construction
- Techniques, procédés et moyens de mise en œuvre

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15120€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages roulants
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Étude et préparation d'une intervention
- UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- UP3 Réalisation de travaux spécifiques

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG4 Prévention Santé Environnement
- UG5 Langue vivante : Anglais

> Epreuves facultatives :

- UF1 : Langue vivante 2
- UF2 : Arts appliqués et cultures artistiques
- UF3 : Mobilité

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 39032). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 23/05/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance totale : RNCP35319 - CAP - Métiers du plâtre et de l'isolation

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Carreleur-Mosaïste
- > CAP Peintre applicateur de revêtements
- > CAP Staffeur ornemaniste
- > Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- > BP Métiers de la piscine
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > BP Peintre applicateur de revêtements

PLAQUISTE

(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage :

> Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle inscrite au RNCP attestant d'au moins un niveau 3 de qualification

Ou

> Être sorti du système éducatif sans diplôme ou ne posséder que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale

ET

> L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Par la voie du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Plaquiste
- > Plâtrier traditionnel
- > Jointeur
- > Plafiste
- > Agenceur de magasins, de bureaux

OBJECTIFS

Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur
- Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau
- Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature
- Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature
- Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'ouvertures

Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

- Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
- Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires
- Réaliser des reprises aux plâtres manuels

CONTENU

Domaine professionnel

- Réalisation de l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires
- Réalisation du traitement des joints et des reprises aux plâtres
- BIM
- Études des constructions
- Mathématiques et Sciences appliquées
- Communication technique

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 6 apprenants par groupe

MAXI : 14 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7560€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages de pied
- Utilisation d'échafaudages de pied
- Opérations portant sur le montage/démontage et l'utilisation d'échafaudages roulants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- > d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- > des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

> Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- RNCP37122BC01 : CCP1 Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires
- RNCP37122BC02 : CCP2 Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

Formation inscrite au RNCP par : MINISTÈRE DU TRAVAIL, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 37122). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 05/12/2022. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr
Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP30173 - TP - Plaquiste-plâtrier

POURSUITE DE FORMATION

- > Titre professionnel chef d'équipe aménagement-finitions
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > BP Métiers de la piscine

SOLIER

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un :

- CAP « Peintre applicateur de revêtements » ou brevet professionnel « Peintre applicateur de revêtements » ;
- CAP « Carreleur Mosaïste » ou brevet professionnel « Carreleur » ;
- CAP « Interventions en maintenance technique des bât

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Solier
- > Solier-moquetriste

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Identifier les informations nécessaires à son intervention
- Déterminer l'outillage et les produits de mise en œuvre

Réalisation et mise en œuvre

- Organiser l'approvisionnement
- Sécuriser son intervention
- Réaliser le repli du chantier
- Préparer les supports
- Mettre en œuvre les revêtements
- Poser les accessoires, les éléments de finition

Compte-rendu d'intervention

- Échanger et rendre-compte oralement
- Compléter des documents

CONTENU

Domaine professionnel

- Préparation et organisation de son intervention
- Réalisation de travaux préparatoires
- Mise en œuvre des revêtements (Textile, Fibre naturelle, Linoléum, Caoutchouc, PVC, Stratifié)
- Relation avec les intervenants
- Prévention des risques professionnels
- Communication technique
- Mathématiques appliquées

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Sarthe : Le Mans
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon
8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 6 pour BTP CFA 44 et BTP CFA 85
8 pour BTP CFA 72 apprenants par groupe
MAXI : 10 pour BTP CFA 85
12 pour BTP CFA 44 et BTP CFA 72 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :
1 semaine en centre de formation
2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation :
formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7560€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH
www.btpcfa-pdl.com/72
www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation recyclage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Apprentis et Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- U1 Étude et préparation d'une intervention
- U2 Réalisation et mise en œuvre
- U3 Compte-rendu d'intervention

Formation inscrite au RNCP par : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 38758). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 26/03/2024. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

POURSUITE DE FORMATION

- > BP Peintre applicateur de revêtements
- > BP Carreleur Mosaïste

SOLIER MOQUETTISTE

(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage :

> Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle inscrite au RNCP attestant d'au moins un niveau 3 de qualification

Ou

> Être sorti du système éducatif sans diplôme ou ne posséder que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale

ET

> L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Par la voie du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Ouvrier professionnel solier moquettiste
- > Ouvrier professionnel peintre en bâtiment
- > Ouvrier d'entretien du bâtiment

OBJECTIFS

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

- Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles
- Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf

CONTENU

Domaine professionnel

- Réalisation des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante
- Réalisation des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique
- Mathématiques et Sciences appliquées
- Communication technique

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 6 pour BTP CFA 44 et BTP CFA 85

8 pour BTP CFA 72 apprenants par groupe

MAXI : 10 pour BTP CFA 85

12 pour BTP CFA 44 et BTP CFA 72 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7980€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/72

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- > d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- > des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

> Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- RNCP36259BC01 : CCP1 Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante
- RNCP36259BC02 : CCP2 Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Formation inscrite au RNCP par : MINISTÈRE DU TRAVAIL, permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 36259). Des bénéfices, des dispenses, des équivalences de blocs de compétences peuvent être accordées par le certificateur lors de l'inscription aux épreuves certificatives, en fonction des certifications déjà obtenues par le candidat. Fiche publiée au RNCP le : 17/03/2022. Retrouvez toutes les informations complémentaires relatives à la certification (référentiel de la certification, taux d'insertion dans l'emploi et dans le métier visé...) sur certificationprofessionnelle.fr

Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Correspondance partielle : RNCP317 - TP - Solier moquettiste

POURSUITE DE FORMATION

- > Titre professionnel chef d'équipe aménagement-finitions
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > BP Peintre applicateur de revêtements
- > BP Carreleur Mosaïste
- > BP Métiers de la piscine